

Grâce donc aux économies d'échelle qu'on peut réaliser et aussi des barèmes de salaires qui sont généralement inférieurs aux États-Unis, à tâches égales aux nôtres, les prix des biens fabriqués aux États-Unis sont très souvent inférieurs à leurs équivalents au Canada. C'est la première chose que constate le Canadien de passage aux États-Unis. Ce qui fait que le coût de la vie est un peu inférieur au nôtre.

Si on supprimait les droits de douane applicables aux produits américains entrant au Canada, il suffirait aux producteurs américains d'accroître d'un dixième leur production, améliorant par le fait même leurs économies d'échelle, et leur permettant encore d'abaisser leurs prix. De sorte qu'ils pourraient vendre leurs produits à des prix bien inférieurs à ceux qui ont cours au Canada.

Les partisans du libre-échange avec les États-Unis, soit nos producteurs de biens primaires et nos importateurs de biens manufacturés aux États-Unis, soutiennent qu'une telle situation assurerait des débouchés plus considérables à nos produits et ouvrirait toutes grandes les portes de ce marché. Ils croient qu'un nouveau marché se conquiert dès qu'il devient accessible.

Ceux qui ont fait concurrence aux producteurs américains, tant aux États-Unis qu'ailleurs, savent très bien que les Américains ne lâchent pas facilement un marché qu'ils dominent et qu'ils font tout pour gagner ceux qu'ils croient à leur portée. Ils relèvent tout nouveau défi en abaissant leurs prix et en améliorant leur service, et c'est exactement la réaction qu'ils auraient si les Canadiens cherchaient à s'implanter sur le marché américain en offrant des produits qui sont aussi fabriqués aux États-Unis.

Une grande partie de la production canadienne est fabriquée dans des filiales de sociétés américaines qui ont introduit ici une technologie que nous n'avions pas. Ces usines ont été établies surtout à cause du tarif canadien et des avantages commerciaux que procure le taux préférentiel britannique. Si ce tarif disparaît, les Américains n'auront plus de raison d'exploiter des filiales au Canada et leur production canadienne ira simplement s'ajouter à celle de la société mère pour être ensuite exportée au Canada.

Vous conviendrez, monsieur l'Orateur, que le principe du libre-échange avec les États-Unis n'est vraiment pas avantageux pour notre pays, et cela pour les raisons que je viens de donner. Cela porterait un gros coup à notre industrie manufacturière tellement importante pour l'emploi, pour notre prospérité et notre niveau de vie.

En plus des aspects économiques de la question, il y a aussi des aspects politiques qui sont très importants. L'histoire nous a montré que l'établissement d'une zone de libre-échange constituait généralement un premier pas vers une intégration économique complète. Nous avons eu récemment l'exemple de la Communauté économique européenne, qui a commencé par un libre-échange limité et qui vient d'élire un parlement européen. Rien ne nous permet de croire que le libre-échange avec les États-Unis ne nous conduira pas dans la même voie.

Donc, à mon avis, si nous examinons la situation actuelle, il est clair que le libre-échange avec les États-Unis ne nous apporterait rien de bon ni du point de vue économique ni du

point de vue politique. A mon sens, ce serait un désastre sur ces deux plans.

[Français]

M. Robert Gourd (Argenteuil): Monsieur le président, sans contredit, moi aussi je suis d'accord sur cette loi, qui a été présentée par mon gouvernement lorsqu'il était au pouvoir. Il me fait plaisir de voir que le ministre est ici, et je voudrais ouvrir un nouveau volet à cette loi sur les douanes. Dans la circonscription que je représente, celle d'Argenteuil, existe le plus grand aéroport en Amérique du Nord, celui de Mirabel, et c'est en relisant la loi que j'ai décidé de parler à la Chambre d'un problème qui existe à Mirabel et qu'on pourrait facilement résoudre. Ce serait fort possible si le ministre décidait de faire de Mirabel une zone franche qui pourrait prendre les produits, les premiers produits, les finir et les exporter aux États-Unis où l'on a un marché de plus de 200 millions de dollars. Il est très important que l'on réalise qu'un tel projet serait une première en Amérique du Nord et qu'il n'existe une telle chose que dans quelques pays où l'on a développé ce que communément on appelle les *Duty free zones*,

[Traduction]

... nous pourrions avoir des usines de fabrication et de montage de façon à élargir notre marché avec nos voisins, les États-Unis. Nous avons la main-d'œuvre et les moyens techniques nécessaires au Canada, et particulièrement dans la circonscription d'Argenteuil. Pour nous permettre de le faire, il suffirait de modifier la législation douanière.

[Français]

Puisque déjà sur le territoire de Mirabel l'infrastructure d'un parc industriel a été mise en place, une main-d'œuvre spécialisée vient de l'industrie de l'automobile voisine, de la circonscription de mon collègue de Blainville-Deux-Montagnes (M. Fox), et si je vois la liste de tout l'équipement au sujet duquel on veut modifier la loi, je vois des dactylos, des phonographes, des caméras. Enfin tout ce qui fait l'objet d'une modification de cette loi pourrait facilement être assemblé à l'intérieur d'une zone franche de taxe, et lorsque je veux dire zone franche de taxe, monsieur le président, je dis tout simplement un endroit où on pourrait importer sans douane les matériaux bruts, les assembler sur ce territoire et les exporter dans un autre pays.

Nous bénéficions de plusieurs avantages dans Argenteuil, et ce que nos amis, les Tories, ont toujours voulu qualifier d'éléphant blanc, en parlant de l'aéroport de Mirabel, n'en existe pas moins, monsieur le président. Il est là et on ne pourra pas le déménager. Alors autant cesser les politacilleries et faire de cet aéroport un endroit avantageux à toute la population de ma circonscription et de la ville de Lachute, laquelle est voisine de Mirabel, et où tant d'entreprises ont dû fermer leurs portes pour toutes sortes de raisons. Nous avons encore là, monsieur le président, un bassin de population qui pourrait bénéficier d'une zone franche d'usines d'assemblage et de manufactures qui pourraient facilement être établies. J'espère que le ministre des Finances (M. Crosbie) tiendra compte de cette déclaration et se souviendra de ce que son premier ministre (M. Clark) dit souvent, savoir, qu'il est temps de passer à l'action.